

Conservons notre Sénat! Fort peu de changements s'imposent pour en faire un instrument fonctionnant parfaitement.

Inutile aussi d'en changer le nom!

Nous n'avons besoin ni d'une Chambre des représentants, ni d'une Chambre des provinces: nous avons besoin d'une institution qui existe déjà, le Sénat.

J'ose espérer que ceux qui auront prêté une oreille attentive aux arguments que j'ai présentés aujourd'hui, si on peut les qualifier ainsi—je devrais peut-être parler de «convictions»—seront touchés par ces mêmes arguments ou convictions et qu'ils les adopteront en reconnaissant qu'il y a peut-être lieu de modifier ou de changer le Sénat, mais qu'il ne faudrait surtout pas croire que l'élection des sénateurs se révélerait d'une utilité quelconque pour le Sénat ou le pays.

L'honorable Robert Muir: Honorables sénateurs, le sénateur Donahoe me permettrait-il de lui poser une question?

Le sénateur Donahoe: Mais certainement.

Le sénateur Muir: Honorables sénateurs, j'ai toujours apprécié les interventions du sénateur Donahoe, que ce soit dans cette enceinte ou dans celle de l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse ou dans quelque autre tribune.

Il a cité un article de journal et je me demandais quelle femme, quel homme ou quel étrange inconnu aurait pu écrire

cet article. Le sénateur pourrait-il nous dire qui est l'auteur de cet article et s'il a jamais cherché à se faire élire, que ce soit comme employé de la fourrière, échevin, conseiller municipal, député ou que sais-je encore?

Le sénateur Donahoe: Je vais répondre avec plaisir à cette question. Je ne suis pas du tout d'accord avec ceux qui prétendent que les candidats au Sénat devraient avoir les qualités de celui que je viens de citer. C'est pourquoi je n'ai pas du tout cherché à connaître l'identité de l'auteur de cette déclaration. Je me suis dit que je n'avais pas besoin de savoir qui il était.

Le sénateur Muir: J'aimerais ajouter un mot si vous le voulez bien. Je remercie le sénateur de sa réponse. Après ses propos stimulants, je m'en voudrais de rabaisser le niveau du débat. On constate pourtant que très souvent, les critiques les plus acerbes de la Chambre des communes, du Sénat ou des élus municipaux sont des généraux de salon qui n'ont jamais brigué les suffrages, que ce soit au niveau de leur ville, de leur circonscription, de leur province ou au niveau national. Lorsque nous discutons de telles déclarations, il ne faut pas oublier je crois de qui elles émanent.

Le sénateur Donahoe: Je suis tout à fait d'accord.

(Sur la motion du sénateur Frith, au nom du sénateur Bosa, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne au mardi 16 mars, à 8 heures du soir.)